



Marine UGUEN-BOURVA
Chargé d'Affaires Marchés
01.40.15.65.12

A L'ATTENTION DE : **David AZOUTE et Jean-Marc THORE**
ONDULINE (552088361)
COMPTE N° : 08026/460410/T (COMPTE EUR)
08026/460433/N (COMPTE RUB)
DATE : LUNDI 18 MARS 2019
OBJET : **PRE CONFIRMATION DE COUVERTURE DE CHANGE**

Monsieur,

Faisant suite à notre conversation téléphonique, vous trouverez ci-dessous la pré-confirmation de l'opération conclue ce jour avec LCL pour le compte de ONDULINE.
Cette opération est issue de votre propre demande, LCL n'est pas en conseil sur cette opération.

OBJECTIFS D'INVESTISSEMENTS & EVOLUTION DE NOS DISCUSSIONS (CONFORMEMENT A LA DIRECTIVE MIF)

Échéances : 26 juin 19 / 26 juillet 19
Indexation: EUR/RUB
Objectif : Garantir le cours de vente de vos RUB
Profil de risque : Risque de perte limité

SERIES DE TERMES ASYMETRIQUES SYNTHETIQUES :

Le Change à terme vous permet de figer dès aujourd'hui le cours auquel vous échangerez un flux futur de devises à une date déterminée.

Le change à terme est constitué d'une opération de vente au comptant à laquelle s'ajoutent (ou se retirent) des points de terme en fonction de l'écart de taux entre la devise vendue et la devise achetée sur la période donnée.

Structure :

- 1) **Séries de termes asymétriques Vendeur de RUB / Acheteur EUR, pour un montant total de 550 000 000 RUB (1 100 000 000 RUB à ratio 2) :**

Dates d'échéances	Date de livraison	Notionnel ratio 1	Notionnel ratio 2	Cours garanti
26 juin 19	28 juin 19	300M RUB	600M RUB	74,2500
26 juil 19	30 juil 19	250M RUB	500M RUB	74,5000

A chaque échéance :

Si EUR/RUB $\geq$ Cours garanti : vous vendez le Notionnel ratio 1
Si EUR/RUB < Cours garanti : vous vendez le Notionnel ratio 2

Constatation du cours à l'échéance : WMR 1pm London time



Marine UGUEN-BOURVA
Chargé d'Affaires Marchés
01.40.15.65.12

Avantages :

- Elimination du risque de change.
- Souplesse de gestion (possibilité de levées anticipées ou de reports de positions).

Inconvénients :

- Coût d'opportunité : vous ne profitez pas d'une éventuelle tendance favorable du cours de la devise. Si le cours observé est inférieur au Strike, vous pouvez acheter 2 fois le montant.
- Engagement ferme : vous êtes obligé d'acheter le montant de devises convenu au cours et à la date prévue.
- Risque de taux et/ou de trésorerie en cas de levée anticipée ou prorogation : votre nouveau cours pourra être différent de votre cours initial.
- En cas d'annulation partielle ou totale de la stratégie, vous pourrez être amené à assumer un gain ou une perte de change selon les conditions de marché du moment.

BON POUR ACCORD

ONDULINE // Siren : 552088361/ compte LCL EUR = 08026/460410/T

Cachet, signature habilitée et mention « Bon pour accord »

Bon pour accord,

[Signature]

ONDULINE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 11 323 485,05 €

24, Quai Galliéni - 92150 SURESNES
R.e.s. Nanterre 552 088 361

Je vous remercie de votre confiance et reste à votre disposition.

Bien à vous,
Marine UGUEN-BOURVA



Disclaimer

Ce document de présentation a été préparé à votre demande par LCL sur la base des seules informations que vous nous avez communiquées.

Dans le cadre d'un éventuel Conseil en Investissements vous reconnaissez que préalablement à la conclusion de toute transaction:

- LCL s'est enquis de vos objectifs d'investissement,
- LCL a répondu à vos différentes questions de manière que vous ayez bien l'information vous permettant d'appréhender les risques inhérents à la présente transaction,

Vous déclarez avoir reçu et pris pleine et entière connaissance de la documentation qui vous a été fournie par votre contact LCL sur le produit envisagé et, notamment, l'information sur les risques de ce produit.

- et, si votre société est classée en catégorie Détail ("non professionnel en instruments financiers" au sens de la réglementation), que LCL a procédé à l'évaluation :

- de votre expérience et de vos connaissances concernant la présente transaction,
- de votre situation financière, et que celle-ci vous permet de faire face à tout risque lié à cette transaction.

En ce qui concerne la valorisation du produit à une date déterminée, vous reconnaissez avoir été informé qu'en fonction de l'évolution des conditions de marché, votre comptabilité pourra enregistrer une perte en raison de la valorisation de ce produit à cette date (« mark to market » négatif) et ce, même s'il s'agit d'un produit à capital garanti à échéance et/ou si la performance constatée et/ou la rémunération du produit à cette date correspond à celle prévue dans les termes et conditions du produit.

Vous déclarez en outre être une personne habilitée à traiter la transaction envisagée pour le compte de votre société.

Avertissement :

Toute opération sur instrument financier comporte des risques, du fait notamment des variations de taux d'intérêts, des cours de change, des cours des actions, obligations et autres valeurs mobilières, des indices boursiers, des prix des marchandises ou des denrées.

Vous êtes réputé agir pour votre propre compte, avoir pris la décision de conclure cette transaction de manière indépendante.

Vous devrez procéder à votre propre analyse des aspects juridiques, fiscaux, comptables et réglementaires de cette transaction en faisant éventuellement appel à vos conseils habituels.

LCL ne pourra pas être tenu pour responsable des conséquences financières ou autres liées à la mise en oeuvre de la transaction décrite dans le présent document.

Le prix de la transaction éventuellement conclue dépendra des conditions du marché au moment où celle-ci sera éventuellement réalisée. LCL ne saurait alors être tenu pour responsable des conséquences financières des conditions de marché.

LCL est susceptible, en fonction de l'opération, d'acquiescer des instruments financiers à un prix inférieur au prix proposé ou de percevoir une commission de placement.

Les informations contenues dans le présent document sont de nature confidentielle.